

REPUBLIQUE FRANCAISE COMMUNE DE POMPIGNAC

Conseil Municipal Séance du 9 juin 2022

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

NOMBRE DE MEMBRES

Canton de Créon

Afférents au Conseil Municipal: 23

En exercice: 23

DATE DE LA CONVOCATION: 3 juin 2022

DATE D'AFFICHAGE: 3 juin 2022

L'an deux mille vingt deux et le neuf du mois de juin à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de POMPIGNAC, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en la Salle Maurice DEJEAN, sous la Présidence de Madame le Maire Céline DELIGNY ESTOVERT.

PRÉSENTS: 18

Mme DELIGNY ESTOVERT Céline - M. DESTRUEL Philippe - M. SEBIE Gérard - M. DARRACQ Lionel - Mme JUGE Françoise - M. COUP Francis - Mme GALLIAT Martine - M. ROINE David - M. CHERON Christophe - M. ROBAIN Jérome - M. DARTENSET David - M. KANCEL Gilles - Mme BRELEUR Tracy - M. VIDAL Loïc - M. JOUANNAUD Raphael - Mme BONJOUR Fabienne - M. GUILLAUME Alain - M. LATASTE Jean-Louis

ABSENTS EXCUSES AYANT DONNE POUVOIR: 3

Mme LEBRUN Catherine et M. AKONO Félix ayant donné pouvoir à M. VIDAL Loïc

Mme LE ROUX Hélène ayant donné pouvoir à Mme JUGE Françoise

ABSENTS: 2

Mme MAIROT Isabelle - Mme BARBERY Valérie

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Mme. BONJOUR Fabienne

Ouverture de la séance : 19h16

Approbation du procès-verbal de la séance du 3 mars 2022	Approuvé
1. Election d'un Adjoint au Maire suite à démission ;	Monsieur Francis COUP est élu premier Adjoint avec 20 voix. 1 bulletin blanc.
2. Décision Modificative N°1 du Budget Principal Commune M 57;	18 voix Pour / 3 Contre (L. VIDAL pouvoirs C. LEBRUN, F. AKONO) Adopté à la majorité
3. Attribution des subventions aux Associations au titre de l'année 2022 ;	13 voix Pour (L. VIDAL pouvoirs C. LEBRUN, F. AKONO, G. KANCEL, T. BRELEUR, A. GUILLAUME, D. ROINE et L. DARRACQ ne participent pas) Adopté à l'unanimité
4. Présentation et Approbation du Projet Culturel, Scientifique Educatif et Social de la Bibliothèque Municipale,	18 voix Pour / 3 Contre (L. VIDAL pouvoirs C. LEBRUN, F. AKONO) Adopté à la majorité
5. Rapport d'activités de la Communauté de Communes des Coteaux Bordelais – Communication – délibération de principe.	Pris Acte
6. Achat de la Parcelle ZM 1207 à l'euro symbolique	21 voix Pour / Adopté à l'unanimité
Porter à connaissance et des décisions du Maire	Pris Acte.

Séance levée à 20 h 26 Fait à Pompignac, le 14/06/2022,

Le Maire, Céline DELIGNY-ESTOVERT

Publiée/affichée le :

1